



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral de l'environnement, des  
transports, de l'énergie et de la communication  
DETEC

A l'att. de Madame Simonetta Sommaruga  
Conseillère fédérale  
Palais fédéral Nord  
3003 Berne

Document PDF et Word à :  
[polg@bafu.admin.ch](mailto:polg@bafu.admin.ch)

*Fribourg, le 3 décembre 2019*

### **Paquet d'ordonnances environnementales de l'automne 2020 : procédure de consultation**

Madame la Conseillère fédérale,

Nous nous référons à votre courrier du 15 octobre 2019 concernant l'objet noté en titre.

Nous constatons que seule l'ordonnance relative à la loi fédérale sur la pêche (OLFP, RD 923.1) sera modifiée. Il s'agit d'actualiser le statut de menace à l'échelle nationale des espèces indigènes de poissons et d'écrevisses figurant à l'annexe I OLFP ainsi que de procéder à quelques adaptations d'ordre taxonomique (nomenclature scientifique).

Après examen, nous vous informons que nous n'avons pas de remarques à formuler sur les modifications proposées.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

Jean-Pierre Siggen  
Président



Danielle Gagnaux-Morel  
Chancelière d'Etat